

ÉDITO Par Marie-France Cros *Kinshasa choisit l'escalade*

Après l'exigence de fermeture de l'agence belge de coopération au Congo et de la Maison Schengen de Kinshasa – où des agents consulaires belges délivrent ou non des visas pour 17 pays de l'espace Schengen – en janvier, après l'annonce de la réduction des fréquences aériennes autorisées par le gouvernement congolais à la compagnie Brussels Airlines, le week-end dernier, Kinshasa a exigé lundi la fermeture du consulat belge à Lubumbashi et annoncé la clôture du sien à Anvers.

Cette escalade fait suite à la décision du 10 janvier de la Belgique de suspendre la coopération bilatérale avec le Congo, en raison du refus du président Joseph Kabila de quitter le pouvoir (son dernier mandat légal a pris fin en décembre 2016) et parce qu'il n'applique pas l'accord de la Saint-Sylvestre 2016 balisant le chemin vers des élections consensuelles, qui auraient dû avoir lieu en décembre 2017, et continue à ne pas l'appliquer en vue d'hypothétiques élections, annoncées cette fois pour décembre 2018.

L'escalade du régime Kabila risque cependant de se retourner contre lui. Alors qu'il tentait d'isoler la Belgique de ses partenaires européens en annonçant des sanctions contre elle depuis l'imposition, en mai 2017, de sanctions de l'Union européenne contre neuf personnalités du régime, cela ne marche pas très fort. Peu désireux de prêter le flanc à une manipulation par un pays qui reçoit d'eux une aide importante, les Européens ont rappelé le 2 février qu'ils jugeaient *“important de préserver”* la Maison Schengen et que des *“restrictions”* de la coopération belge *“risquent de porter atteinte à l'effort collectif”* en raison de la *“complémentarité”* des coopérations européennes.

Et Kinshasa, en s'attaquant à Brussels Airlines, vise non les Belges mais les Allemands, propriétaires de la compagnie. Alors que la stabilité du Congo s'effrite à vue d'œil, Kinshasa a-t-il les moyens de se lancer dans ce nouveau conflit ?